



CHAMPIONNAT DE FRANCE

Para Natation Adaptée



Fédération Française du Sport Adapté

Allier Puy-De-Dôme

BELLERIVE-SUR-ALLIER (03)
STADE AQUATIQUE VICHY VAL D'ALLIER

DU 1ER AU 4 JUILLET
2021

Huis clos



Infos sur www.cdasa0363.com ou sur la page Facebook [cdsa0363](https://www.facebook.com/cdsa0363)

Sommaire

Mots d'accueil	3
Bienvenue à Bellerive-sur-Allier	4
Venir à Bellerive-sur-Allier	5
Comité d'Organisation Local	6
Programme Prévisionnel	7
Informations Générales	9
Précisions Techniques	11
Demande de dérogation individuelle	16
Autorisation médicale	17
Fiche Récapitulative	18
Plan d'accès	19
Liste des Hébergements	20

Mot d'accueil



Le Comité bi-départemental Allier/Puy-de-Dôme du Sport Adapté organise, avec le soutien du Comité d'Auvergne-Rhône-Alpes de natation, le championnat de France para natation adaptée du 1^{er} au 4 juillet 2021.

Plus de 250 sportifs en situation de handicap mental et/ou psychique retrouveront les installations sportives du Stade Aquatique de Vichy-Val d'Allier, destinées à accueillir des manifestations d'envergure nationale.

Cet événement mobilise l'ensemble de l'équipe du Sport Adapté qui démontrera son savoir-faire et son expertise dans l'organisation d'une manifestation nationale. Nous sommes très heureux d'accueillir les associations venant de toute la France. Nous saluons tous les bénévoles, qui par leur présence, nous montrent leur implication et l'intérêt qu'ils portent à notre action en faveur du public du Sport Adapté.

Nous tenons à mettre en exergue, au niveau national et régional, l'aide sans précédent de l'ensemble des partenaires institutionnels (le ministère en charge des sports, la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes et le CROS Auvergne-Rhône-Alpes) ainsi que l'appui des partenaires locaux (conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, conseil départemental de l'Allier, Vichy-Val d'Allier, Municipalités de Vichy et Bellerive, Centre omnisports et CREPS de Vichy). Nous remercions également nos habituels sponsors qui nous aident au bon déroulement de la manifestation.

Excellent séjour à Vichy-Val d'Allier à tous ! Sportivement vôtre.



Jacques ROUSSEL
Président du COL

Bienvenue à Bellerive-sur-Allier



Situé sur la commune de Bellerive-sur-Allier, le Stade Aquatique d'Agglomération a ouvert ses portes en mars 2008 et perpétue la tradition sportive du territoire. Afin de positionner cet équipement au plus haut niveau de la natation, la Communauté d'Agglomération Vichy-Val d'Allier en a confié la réalisation à l'architecte de renommée internationale Jacques Rougerie.

La programmation exhaustive et ambitieuse alliée au génie créatif de M. Rougerie, contribue aujourd'hui à faire du stade aquatique de VVA un succès populaire et sportif à la hauteur de l'investissement assumé par l'agglomération.

Depuis son ouverture en mars 2008, c'est plus d'un million d'utilisateurs qui ont profité de l'excellence du stade aquatique. Les baigneurs occasionnels ont, la fierté d'avoir partagé leurs bassins avec les plus grandes stars de la natation sportive. Les championnats de France natation Sport Adapté ont déjà été réalisés en ces lieux en juin 2018.

À l'arrivée des Global Games qui auront lieu en 2023 à Vichy, le Comité bi-départemental Sport Adapté Allier/Puy-de-Dôme souhaite pouvoir organiser les championnats de France para natation adaptée tous les ans jusqu'en 2023 au Stade Aquatique de Vichy.



Venir à Bellerive-sur-Allier



Stade Aquatique Vichy-Val d'Allier
Rue des Chabannes basses
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

En voiture

- De Paris, autoroute A71
- De Lyon, autoroute A72
- De Montpellier, autoroute A75
- De Bordeaux, autoroute A89

En train / TGV

- Plusieurs liaisons quotidiennes avec Paris et avec Lyon, liaisons avec Nîmes, Béziers, Marseille, Bordeaux et Nantes

En avion

- 35 minutes de l'aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat
- 2h de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry
- 1h30 d'Andrézieux-Bouthéon (Saint-Etienne)

Le comité d'Organisation Local

Président(e) du COL

Monsieur Jacques ROUSSEL

Président du Comité bi-départemental Allier/Puy-de-Dôme du Sport Adapté

FONCTION	CONTACT
Trésorier	David MARTIN
Secrétaire général	Marie-France BASSOT
Commission Coordination / Logistique	Justine PERRETTE
Commission Sportive	Justine PERRETTE
Commission Médicale	Patrick CROIZY
Commission Restauration	Justine PERRETTE
Commission Partenariats / Hébergement	Justine PERRETTE
Commission Communication	Justine PERRETTE
Commission Animation / Bénévolat	Justine PERRETTE
Commission Développement Durable	Justine PERRETTE

Cadre Technique National para natation adaptée	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para natation adaptée	Mathias MAGNAIN mathias.magnain@laposte.net



COL France para natation adaptée 2021
Comité bi-départemental Allier/Puy-de-Dôme du Sport Adapté – Justine PERRETTE

15 bis rue du pré la reine
63000 CLERMONT-FERRAND

04 73 24 58 83 – colnatation2021@gmail.com

Le programme prévisionnel

Jeudi 1^{er} juillet 2021

09h00 - 19h00	Accueil des délégations au stade aquatique
11h00 - 11h45	Réunion technique (obligatoire) au Centre omnisports
12h00 - 13h30	Repas au stade nautique avec plateau repas CORA (À prévoir en autonomie par les participants en amont)
13h45 - 14h45	Échauffement au stade aquatique
14h45	Ouverture de la chambre d'appel au stade aquatique
15h00 - 18h30	Épreuves et podiums au stade aquatique
19h00 - 20h00	Repas dans chambre avec plateau repas CORA
20h00 - 20h45	Réunion technique (obligatoire) au Centre omnisports
21h00	Pot d'accueil des association (si possible en fonction du protocole COVID en vigueur) au Centre omnisports

Vendredi 2 juillet 2021

07h45 - 08h45	Échauffement au stade aquatique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel au stade aquatique
09h00 – 11h45	Épreuves au stade aquatique
12h00 - 13h30	Repas au stade nautique avec plateau repas CORA
13h30 - 14h15	Échauffement au stade aquatique
14h30 - 17h30	Épreuves au stade aquatique
19h00 - 20h00	Repas dans chambre avec plateau repas CORA

Samedi 3 juillet 2021

07h45 - 08h45	Échauffement au stade aquatique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel au stade aquatique
09h00 - 11h45	Épreuves au stade aquatique
12h00 - 13h30	Repas au stade nautique avec plateau repas CORA
13h30 - 14h15	Échauffement au stade aquatique
14h30 - 19h00	Épreuves au stade aquatique
19h00 - 19h30	Animation dansante au stade aquatique
20h00 - 21h00	Repas dans chambre avec plateau repas CORA

Dimanche 4 juillet 2021

07h45 - 08h45	Échauffement au stade aquatique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel au stade aquatique
09h00 - 11h15	Épreuves et podiums au stade aquatique
À partir de 12h30	Mise à disposition des paniers repas au stade aquatique

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 4 juin 2021](#).

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 1^{er} juillet 2021 de 9h00 à 19h00
Stade Aquatique Vichy-Val d'Allier
2 chemin des chabannes basses, 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire pour les formalités administratives et déclarer les forfaits. Aucune modification des engagements ne sera possible.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la natation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Les repas du midi seront servis **au stade aquatique à partir de 12h00**. Vous aurez jusqu'à 13h30 pour les consommer. Pour les repas du soir, les repas seront servis **à partir de 19h00** pour être consommés directement sur vos lieux d'hébergement. Les repas viendront du **restaurant CORA**. **ATTENTION ! Le COL ne prévoit pas de repas pour les participants le jeudi midi. Merci donc d'anticiper et prévoir ce repas en amont.**

Le samedi soir, à la fin des épreuves, un petit temps d'animation aura lieu à la piscine pour remplacer la soirée de gala.

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués (pour ceux l'ayant demandé sur la fiche d'inscription) :

Dimanche 4 juillet 2021 à partir de 12h30
Stade Aquatique Vichy-Val d'Allier
2 chemin des chabannes basses, 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Il vous est possible d'être hébergés en pension complète (avec repas du jeudi soir au dimanche midi et petits-déjeuners) au Centre omnisports de Vichy et à l'École des Métiers du Bâtiment (EMB).

Les réservations et les règlements concernant ces deux hébergements (petits-déjeuners inclus) se feront directement par les associations auprès de M. Laurent FIDAN : 04 70 58 76 02 ou laurent@vichy-communaute.fr.

Le COL ne prendra aucun règlement et réservation pour les hébergements.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para natation adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <https://sportadapte.fr/> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – Compétitions – Disciplines » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

Modalités d'inscription

Le championnat de France para natation adaptée relève du règlement para natation adaptée FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France para natation adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2020-2021 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif (s'ils ont eu lieu)**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription
- **Justificatif de participation aux challenges nationaux para natation adaptée et de la qualification via ce biais-là**

À retourner au COL – fiche d'engagement : colnatation2021@gmail.com

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 16 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **vendredi 4 juin 2021**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **lundi 21 juin 2021**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi.

Un acompte de 25% du tarif total d'engagement devra être joint au dossier complet avant le **4 juin 2021**. Le solde du tarif d'engagement devra être réglé avant le 21 juin 2021. Pour rappel, les hébergements ne sont pas inclus dans les tarifs d'inscription (voir liste des hébergements p. 22).

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para natation adaptée – Bertrand SEBIRE – et le Cadre Technique National de la discipline – Aurélie CHARASSE - est programmée le :

Judi 1^{er} juillet 2021 à 11h00 (pour les délégations qui concourent l'après-midi)

Judi 1^{er} juillet 2021 à 20h00 (pour les délégations qui concourent le vendredi)

Centre omnisports de Vichy, Salle Chalet

Route du pont de l'Europe, 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à aurelie.charasse@sportadapte.fr.

Échauffement et compétition

Les sportifs AB, BC et CD seront titrés « Champions de France FFSA ». Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et accompagnateurs s'engagent à se conformer aux règlements sportifs FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le COL. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional.

Équipements sportifs

Classe AB : En raison des grilles de support pour les plaques de chronométrage, l'aménagement ne permet par un départ du bord du bassin. Des estrades de dimension de 2 mètres par 1 mètre et d'une hauteur de 40 cm au-dessus de la surface de l'eau seront donc aménagées entre chaque plot de départ afin d'amener une surface de stabilité optimale pour les nageurs ne pouvant partir du plot.

Catégories d'âges

Adultes

Catégories	21 ans et plus	Plus de 40 ans
2020 – 2021	Nés entre 1980 et 1999	Nés en 1979 et avant

Jeunes

Catégories	Moins de 14 ans	Moins de 18 ans	Moins de 21 ans
2020 – 2021	Nés en 2007 et après	Nés entre 2003 et 2006	Nés entre 2000 et 2002

Pas de sur-classement possible.

Inscriptions

Les sportifs engagés pour le championnat doivent avoir validé leurs tests pour leurs classifications en AB, BC ou CD, et doivent avoir réalisé les critères d'engagements lors d'une compétition officielle qualificative (championnat départemental, régional ou challenges nationaux).

Un fichier Excel d'inscription est joint à ce dossier d'inscription.

Merci de renseigner les champs dans chacune des fiches d'engagement et la fiche association. Le fichier est à renvoyer avec le dossier d'inscription au COL.

Une fois que les clubs auront envoyé la fiche association et le règlement au COL, la commission sportive nationale para natation adaptée procédera à la saisie informatique des engagements et demandera la validation des inscriptions directement auprès des Ligues, Comités Départementaux et du technicien certifiant les engagements.

Les Ligues recevront un mail, aux alentours du **20 juin 2021**, l'enregistrement de leurs engagements pour vérifier les engagements et l'orthographe des noms des nageurs.

Les Ligues devront également envoyer par mail à la commission sportive nationale les résultats des tests d'évaluation et les résultats des compétitions qualificatives signés.

Les engagements des sportifs ne seront validés par le COL et la CSN (respect des critères de qualification, validité des temps d'engagement pour respect des minimas et équilibre des séries) qu'à la réception des engagements validés et signés par les Ligues et CDSA.

Programme des courses

Le programme définitif des courses sera remis le jeudi 1^{er} juillet 2021 lors de la réunion technique. Le programme ci-dessous est prévisionnel. Les épreuves féminines précèdent les épreuves masculines.

Jeudi 1^{er} juillet 2021 (après-midi)
400m nage libre – CD (finale directe)
200m combiné – BC (finale directe)
200m dos – CD (finale directe)
200m dos – BC (finale directe)
200m 4 nages – CD (finale directe)
6 minutes hybrides – CD
200m nage libre – AB (finale directe)
100m papillon – BC (finale directe)
800m nage libre – CD (finale directe)
1500m nage libre – CD (finale directe)

Vendredi 2 juillet 2021 (matin)
100m style brasse – AB (série)
100m style brasse – BC (série)
100m brasse – CD (série)
50m nage libre – AB (série)
50m nage libre – BC (série)
50m nage libre – CD (série)
100m style crawl dos – BC (série)
100m papillon – CD (série)
50m style dos – AB (série)
50m dos – BC (série)
50m dos – CD (série)

Vendredi 2 juillet 2021 (après-midi)
200m nage libre – CD (série)
200m nage libre – BC (série)
50m style brasse – AB (série)
50m brasse – CD (série)
50m style brasse – BC (série)
400m 4 nages – CD (finale directe)
50m nage libre – AB (finale)
50m nage libre – BC (finale)
50m nage libre – CD (finale)
100m style brasse – AB (finale)
100m style brasse – BC (finale)
100m brasse – CD (finale)

Samedi 3 juillet 2021 (matin)
100m nage libre – CD (série)
100m nage libre – AB (série)
100m nage libre – BC (série)
50m papillon – CD (série)
50m style papillon – AB (finale directe)
50m papillon – BC (finale directe)
100m dos – CD (série)
100m style dos – AB (série)
100m dos – BC (série)
200m papillon – CD (finale directe)
200m papillon – BC (finale directe)
200m brasse – CD (finale directe)

Samedi 3 juillet 2021 (après-midi)
100m style crawl dos – BC (finale)
100m papillon – CD (finale)
50m style dos – AB (finale)
50m dos – BC (finale)
50m dos – CD (finale)
200m nage libre – BC (finale)
200m nage libre – CD (finale)
50m style brasse – AB (finale)
50m brasse – CD (finale)
50m style brasse – BC (finale)
50m papillon – CD (finale)

Dimanche 4 juillet 2021 (matin)
100m nage libre – CD (finale)
100m nage libre – AB (finale)
100m nage libre – BC (finale)
100m dos – CD (finale)
100m style dos – AB (finale)
100m dos – BC (finale)

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me}..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France para natation adaptée, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para natation adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France **para natation adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Justine PERRETTE – COL France para natation adaptée 2021
Comité bi-départemental Allier/Puy-de-Dôme du Sport Adapté
15 bis rue du pré la reine, 63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 24 58 83 / colnatation2021@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 4 juin 2021 :

- La fiche d'inscription « Association »
- L'acompte de 25% ou le règlement total (par chèque ou virement, demandez le RIB)
- Les dates et résultats des tests de division
- Les fiches d'engagements via le fichier Excel d'inscription
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergement

Hébergements au **Centre omnisports de Vichy et à l'École des Métiers du Bâtiment (EMB)**, en formule pension complète (avec petits-déjeuners et repas du jeudi soir, vendredi midi et soir, samedi midi et soir et dimanche midi) ou simple hébergement.

Contact : Monsieur Laurent FIDAN au 04 70 58 76 02 ou laurent@vichy-communaute.fr afin de réserver sur l'un de ces 2 lieux :

Centre omnisports de Vichy
Route du pont de l'Europe, 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Ou

L'École des Métiers du Bâtiment (EMB)
12 route Charmeil, 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Possibilité de trouver un hébergement suivant vos critères sur le site de l'Office du Tourisme de la ville de Vichy : <http://www.vichy-tourisme.com/trouver-un-hebergement.html>



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaire officiel FFSA



Partenaires locaux

